



Conseil économique et social

Distr. générale
2 mai 2017

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Troisième session
Addis-Abeba, 17-19 mai 2017

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ouverture de la session

1. La séance d'ouverture sera animée par M^{me} Fatima Denton, Directrice de la Division des initiatives spéciales de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), et sera présidée par le Président du Bureau du Forum régional africain pour le développement durable de 2016 (Égypte). Ce dernier sera invité par la modératrice à prononcer une allocution liminaire. Prendront ensuite la parole M. Abdalla Hamdok, Secrétaire exécutif par intérim de la CEA, un représentant du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, un représentant de la Banque africaine de développement (BAD), un représentant de la Commission de l'Union africaine (CUA) et un représentant du Gouvernement éthiopien.

II. Débat de haut niveau sur les défis et perspectives de la réalisation d'une croissance inclusive et de la prospérité pour tous

2. L'objectif de ce débat est de donner le ton des délibérations du Forum en déterminant les principales questions se rapportant à son thème et en proposant des options pour y répondre. Lors de cette séance, des décideurs éminents, venant d'horizons différents et représentant les secteurs concernés par les sous-thèmes du Forum, participeront à une discussion de groupe interactive et partageront leurs opinions sur les défis et les perspectives de la réalisation d'une croissance inclusive et de la prospérité pour tous. Pour laisser du temps aux contributions de l'auditoire, chaque intervenant s'exprimera pendant sept minutes au maximum. Des lignes directrices détaillées pour la séance seront distribuées.

III. Questions d'organisation

3. À l'issue de consultations entre les chefs de délégation, la composition du Bureau du Forum régional africain pour le développement durable de 2017 sera annoncée au titre de ce point de l'ordre du jour. Le Bureau sera composé de cinq membres (un président, trois vice-présidents et un rapporteur) élus conformément au principe de la représentation géographique équitable.

4. Les participants au Forum seront ensuite invités à examiner et adopter l'ordre du jour et le programme de travail provisoires, sous réserve des modifications qu'ils jugeront nécessaires.

IV. Progrès de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063

5. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants seront informés des progrès de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063, ainsi que des actions ultérieures nécessaires pour accélérer cette mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les objectifs de développement durable sélectionnés pour la réunion de 2017 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

6. La séance comprendra deux présentations, suivies d'un débat général. La première présentation portera sur le Rapport régional africain sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063, et la seconde sur l'appui de la CEA et de la CUA à la mise en œuvre des deux programmes.

V. Table ronde pour un apprentissage mutuel et l'échange d'expériences et d'enseignements tirés de la mise en œuvre des deux programmes

7. La séance visera à faciliter l'apprentissage mutuel, en présentant les solutions et les enseignements tirés pour l'accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063. Elle sera dirigée par un panel d'experts de haut niveau et des décideurs de gouvernements des pays participant aux examens nationaux volontaires de 2016 et 2017 et d'autres pays africains qui sont à l'avant-garde de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ; ils participeront à un dialogue interactif avec des représentants des grands groupes et des donateurs. Pour laisser du temps aux contributions de l'auditoire, chaque intervenant s'exprimera pendant sept minutes au maximum. Les intervenants partageront leurs opinions, leurs expériences et les enseignements qu'ils ont tirés et présenteront les solutions et les mesures suggérées pour améliorer la mise en œuvre des deux programmes. Les résultats des réunions tenues en prélude au Forum, notamment de l'atelier pour les pays participant à l'examen national volontaire, et des ateliers pour les grands groupes et les autres parties prenantes, seront mis en exergue au cours de cette table ronde.

VI. Séances de groupes parallèles sur les sous-thèmes du Forum

8. L'objectif des séances de groupes parallèles est de mener des discussions sur les domaines thématiques sélectionnés dans le but de renforcer les messages clés les plus pertinents, en se mettant d'accord sur ceux qui devraient être abandonnés et en déterminant les messages supplémentaires, si nécessaire. Les participants à ces séances auront à leur disposition un rapport et des messages clés sur les domaines thématiques. Les domaines thématiques seront les suivants :

- a) Éradiquer toutes les formes de pauvreté en Afrique ;
- b) Éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire en Afrique ;
- c) Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;

d) Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie de toutes les femmes et les filles ;

e) Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;

f) Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

9. Les séances de groupes parallèles seront ouvertes à tous les participants au Forum. Ces derniers seront donc invités à participer à l'une des six séances portant sur les domaines thématiques énumérés ci-dessus. Les présidents des séances parallèles seront désignés par le Président du Bureau. Les intervenants de chaque séance incluront des représentants de pays, d'organisations régionales et sous-régionales et d'organismes des Nations Unies sélectionnés. Avant d'entamer les discussions, chaque groupe désignera un rapporteur chargé de rendre compte des travaux à la séance plénière du Forum.

10. Pour chaque séance :

a) Le secrétariat présentera brièvement, en moins de cinq minutes, l'avancement de la mise en œuvre, les défis et les opportunités émergents et les propositions de messages clés dans les domaines thématiques donnés ;

b) Une table ronde aura lieu après la présentation. Pour laisser du temps aux contributions de l'auditoire, chaque intervenant s'exprimera pendant sept minutes au maximum ;

c) Un débat général suivra chaque séance, avec pour objectif d'atteindre un accord sur les principales questions et d'élaborer des messages clés sur les domaines thématiques.

11. À l'issue des débats, chaque groupe devrait être en mesure de soumettre un rapport sur les questions abordées, les politiques et les actions proposées, ainsi que sur les messages clés correspondants.

VII. Présentation et examen des messages clés, notamment des recommandations de politiques issues des groupes parallèles

12. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les rapporteurs de chaque groupe feront à la plénière un bref compte rendu des discussions, d'une durée de cinq minutes maximum, incluant les conclusions et les messages clés convenus. Chaque présentation sera suivie d'une brève discussion visant à affiner les messages clés.

VIII. Examen et adoption des messages clés

13. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants au Forum examineront les messages clés finalisés par le secrétariat avec l'assistance des présidents des groupes parallèles et les adopteront comme contribution collective de l'Afrique à la réunion de 2017 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

IX. Date, lieu et thème du Forum régional africain pour le développement durable de 2018

14. Le secrétariat présentera les propositions de thème, de date et de lieu pour le prochain Forum régional africain pour le développement durable. Les participants les examineront en vue d'un accord.

X. Questions diverses

15. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants pourront examiner d'autres questions qui auront été portées à leur attention.

XI. Clôture de la session

16. Le Président du Bureau de la session de 2017 du Forum régional africain pour le développement durable résumera les principales conclusions des délibérations, puis M. Hamdok prononcera une brève allocution de clôture. Le Président du Bureau conclura ensuite les travaux et déclarera close la session de 2017 du Forum régional africain pour le développement durable.